CREUSE GRAND SUD
Communauté de Communes

Conseillers en exercice	44
Présents	36
Nombre de pouvoirs	5
Votants	41

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2026 – 127

Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de fournitures / services visant la transition énergétique des adhérents creusois (achat/location de véhicules électriques via le SDEC)

Séance du 5 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 novembre à 18h30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Gentioux-Pigerolles, au nombre de trente-cinq sous la présidence de Jean-Luc LEGER, Président, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 29 octobre 2026.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Denis FOUREAU ; Stéphane DUCOURTIOUX ; Yves ORLIANGES ; Isabelle RAPINAT ; Stéphane DUPRAT ; Nadine HAGENBACH ; Cynthia VELLEINE ; Marie-Anne AUBERT ; Alexis TOURADE ; Cyril FIALAIRE ; Didier TERNAT ; Michel LULEK ; Mélanie LE NUZ ; Frédéric THOMAS ; Nelly FAISSAT SIRIEIX ; Philippe COLLIN ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Bernard BONNEFOND ; Thierry LETELLIER ; Chantal PINGUET (à partir du point 5) ; Laurent LHERITIER ; Michel DELRIEU ; Vincent PERRIERE ; Pascaline BLANCHON (suppléante de Pierrette LEGROS) ; Christophe POUCHOL-BLANCHON ; Evelyne PINLON ; Valéry MARTIN ; Jean-Luc LEGER ; Gérard AUMEUNIER ; Denis PRIOURET ; Patrick JALLAIS ; Didier MIOMANDRE ; Claude BIALOUX ; Valérie BERTIN et Jacques TOURNIER.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Isabelle DUGAUD à Isabelle RAPINAT ; Bernard ROUGIER à Stéphane DUCOURTIOUX ; Jean-Pierre LANNET à Cynthia VELLEINE ; Olivier CAGNON à Mélanie LE NUZ ; François PERREAUT à Patrick JALLAIS.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mesdames et Messieurs

Marilyn MONBUREAU ; Gregorio YONG VIVAS ; Philippe ESTERELLAS ; Chantal PINGUET (jusqu'au point 5).

REÇU EN PREFECTURE
le 13/11/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-023-200044014-20261105-2026_127-DE

Contexte :

La transition vers une mobilité moins dépendante des énergies fossiles constitue aujourd'hui un enjeu à la fois environnemental, économique et énergétique. La décarbonation du secteur des transports, premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en France en 2025, repose notamment sur l'électrification progressive des véhicules. Elle contribue également à réduire la dépendance aux énergies fossiles et à renforcer la souveraineté énergétique du pays.

Cette orientation s'inscrit dans les politiques nationales engagées depuis plusieurs années (notamment les Lois « Transition énergétique pour la croissance verte (TECV) » et « d'orientation des mobilités (LOM) ») renforçant, entre autres, les objectifs de verdissement des flottes publiques.

Dans ce contexte, et dans la continuité du déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE), le SDEC accompagne depuis près de dix ans les collectivités creusoises dans le développement de la mobilité électrique.

À la suite de précédentes expériences concluantes, le Comité syndical du SDEC a décidé de coordonner un nouveau groupement de commandes pour la fourniture de véhicules électriques de tourisme et utilitaires, ouvert aux acheteurs publics du territoire.

Par ailleurs, une réflexion relative aux moyens matériels roulants, disponibles et nécessaires, de la communauté de communes est actuellement conduite par les services. À la suite de la grave crise financière, les investissements relatifs à la flotte des véhicules de service ont été extrêmement réduits au cours des dix dernières années ; il en résulte un parc vieillissant, parfois très obsolète, et des besoins de service non satisfaits.

Dans une perspective de transition et pour conduire une véritable stratégie d'acquisition et de gestion du parc de matériels roulants, tant pour ses services que pour le territoire, la Communauté de communes souhaite saisir l'opportunité proposée par le SDEC.

Présentation de la demande :

Il s'agit d'envisager l'adhésion de la Communauté de communes Creuse Grand Sud au groupement de commandes et la signature de la convention associée et présentée en PJ.

Ce groupement de commandes poursuit un double objectif : faciliter et accélérer le renouvellement des flottes publiques vers des véhicules électriques, tout en permettant aux acheteurs publics de bénéficier de conditions d'achat compétitives grâce à la mutualisation de leurs besoins.

REÇU EN PREFECTURE
le 13/11/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-023-200044014-20261105-2026_127-DE

Éléments d'appréciation :

Le regroupement des besoins à une échelle départementale doit permettre d'obtenir des conditions d'achat compétitives, tout en simplifiant les démarches des membres associés. Le SDEC assure le rôle de coordonnateur du groupement.
À ce titre, il est le pouvoir adjudicateur du marché, chargé de :

- Recenser les besoins et les centraliser
- Transmettre les documents nécessaires à l'exécution des marchés
- Préparer l'attribution des marchés
- Procéder, dans le respect des règles de la commande publique, à l'organisation des opérations de consultation et de sélection d'un ou plusieurs cocontractants en vue de la satisfaction du besoin des membres
- Signer et notifier les accords-cadres établis dans le cadre du présent groupement. Chaque membre du Groupement, pour ce qui le concerne, devra s'assurer de la bonne exécution des marchés pour lesquels il est partie prenante.

Les différents types de matériels roulants proposés à la vente et constituant les lots du marché sont les suivants :

- Achat de véhicules électriques de tourisme (lot 1)
- Location longue durée de véhicules électriques de tourisme (lot 2)
- Achat de véhicules électriques utilitaires légers (lot 3)
- Location longue durée de véhicules électriques utilitaires légers (lot 4)
- Achat de véhicules électriques ultra-compacts (lot 5)

Les catégories de véhicules proposées sont susceptibles de répondre aux besoins de la Communauté de communes.

Éléments financiers :

L'adhésion au groupement de commandes est gratuite et offre l'opportunité d'envisager, au titre de la programmation budgétaire 2027, une stratégie de renouvellement adaptée du parc de véhicules de l'organisation. La signature de la convention n'oblige pas à l'acquisition de véhicules mais elle pourrait répondre à des besoins identifiés pour lesquels des investissements seraient proposés au titre de l'exécution budgétaire 2027 et des années suivantes.

En outre, le SDEC propose une aide à l'acquisition pour les collectivités participantes (1 500 € dans la limite de trois véhicules).

REÇU EN PREFECTURE
le 13/11/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-023-200044014-20261105-2026_127-DE

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 41
Adopté à l'unanimité

Considérant la nécessité pour la collectivité de renouveler la flotte de ses véhicules de service, considérant l'intérêt qu'elle puisse entamer une transition écologique en termes de mobilité de ses agents dans le cadre de l'exercice de leurs missions,

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité décide :

- **D'ADHERER** au groupement de commande pour l'achat de fournitures / services visant la transition énergétique des adhérents creusois, tel que proposé par le SDEC,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention constitutive de ce Groupement de Commandes.

Ainsi fait et délibéré le 5 novembre 2026 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

Jean-Luc LEGER,

Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ★ CREUSE GRAND SUD ★

REÇU EN PREFECTURE
le 13/11/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-023-200044014-20261105-2026_127-DE